

# « Je pardonne à ceux

La polémique entourant la lycéenne d'origine béninoise, Mathilde Edey Gamassou, désignée Jeanne 2018, ne cesse d'enfler. Son père s'explique.

## ENTRETIEN

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Il a vécu une semaine peu ordinaire. Sa fille, Mathilde, 17 ans, a été choisie pour figurer Jeanne d'Arc aux prochaines Fêtes johanniques (29 avril - 8 mai) à Orléans. Une polémique accompagne depuis lundi cette annonce. La raison ? La couleur de peau de cette élève d'origine béninoise et polonaise, en première L au lycée Sainte-Croix-Saint-Euverte.

Elle n'a pas échappé aux réactions racistes. Son père, Patrice Edey Gamassou, répond aux détracteurs.



RÉACTIONS. Patrice Edey Gamassou (au dernier rang à gauche), le père de Mathilde : « La polémique prend de l'ampleur car Jeanne d'Arc est au cœur de la société française ». PHOTO CHRISTELLE GAUJARD

« Un peu de courage au Président de la République... »

■ **Imaginez-vous que la désignation de votre fille pour figurer Jeanne générerait un tel tumulte ?** À moins d'être devin, on ne pouvait pas imaginer cela. Mais quand on fait vivre les valeurs de Jeanne... En tout cas, cela nous dépasse tous. La polémique prend de l'ampleur car Jeanne d'Arc est au cœur

de la société française.

■ **Comment Mathilde traverse-t-elle cette période ?** Elle est transfigurée. Elle prépare son pèlerinage avec l'association Orléans Jeanne d'Arc qui débutera dimanche sur les traces de Jeanne. Sa foi entière est catholique. Elle aime Jeanne d'Arc, qui est son héroïne.

■ **N'est-elle pas heurtée par les messages racistes dont elle a fait l'objet ?** Elle est au courant mais elle pense

à Jeanne, à ce qu'elle a subi sur le bûcher. Elle aussi a été insultée. Mathilde vit avec la dernière phrase prononcée par Jeanne : « Mon Dieu, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

■ **La spiritualité peut être un refuge. Il n'empêche que ces messages peuvent perturber...** La force de Mathilde est sa foi catholique. Elle ne s'en remet qu'à Dieu et à Jeanne d'Arc.

■ **Que pensez-vous de la décision du procureur de la**

**République d'Orléans d'ouvrir une enquête préliminaire pour provocation à la haine raciale ?** Je n'en ai rien à penser. Il fait ce qu'il veut. Moi, en tout cas, je ne porterai pas plainte contre ceux qui ont insulté ma fille. Il est temps en France d'accepter le débat. Je leur accorde le pardon. Cela aurait été le message de Jeanne d'Arc. Elle est notre histoire de France.

■ **Ne redoutez-vous pas de nouvelles injures le 8 mai**

**prochain, jour du défilé ?** Je donne rendez-vous comme chaque année du 29 avril au 8 mai pour les Fêtes johanniques. Jeanne lance un message au président de la République. Hormis ses deux prédécesseurs, les autres se sont toujours déplacés lors de leur première année d'exercice. C'était la tradition. Alors, maintenant, un peu de courage au président de la République. Venez célébrer la France et Jeanne ! ■

## DÉJÀ EN 2016

**Macron à Orléans.** Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, avait été l'invité d'honneur des Fêtes johanniques en 2016.

Élu président de la République en 2017, il avait annoncé, dans un premier temps, vouloir revenir à Orléans en mai prochain avant de se rétracter. Les débats des derniers jours influenceront-ils sur sa décision ?

## « Des réflexes d'exclusion de plus en plus banalisés »

Jean Garrigues, historien à l'université d'Orléans, trouve « très étonnant, et même inadmissible, que des réactions de ce type puissent encore avoir lieu en 2018 ».

Par rapport à « cette figure du patrimoine historique de la France », le choix d'une Jeanne d'origine africaine « n'a rien d'anormal car elle incarne ce métissage qui a fait l'Histoire de France ». Et ceux qui débâtèrent sur le fait que Jeanne d'Arc ait bouté les Anglais (donc les étrangers) hors de France pour revendiquer une France pure (sic), en sont pour leurs frais : « C'est un anachronisme. Le concept d'État Nation n'existait pas à l'époque (\*) ».

Ce qui compte, « c'est cette image de rassemble-

ment des Français, d'énergie, de renouveau que Jeanne d'Arc incarnait. C'est d'autant plus intéressant de choisir une figure de métissage car c'est ce message d'ouverture et de rassemblement qui est la base de l'appropriation républicaine du mythe de Jeanne d'Arc ».

■ **Les politiques ont une responsabilité**

Cette mythologie s'est développée sous la III<sup>e</sup> République, « dans un moment où la République se mettait en place et se cherchait des valeurs et des codes ». Il y a là l'idée « de sursaut républicain et collectif. C'est un sursaut patriotique mais un patriotisme de rassemblement et non d'exclusion ». Pour l'historien, ces critiques apparaissent comme



JEAN GARRIGUES. Historien.

un combat d'arrière-garde et « dissimulent un prétexte raciste ».

Car ce qui n'est guère surprenant, « c'est qu'un certain nombre d'idées bannies, effacées, ressurgissent dans un discours de droite décomplexée, et

sont encouragées par certaines prises de position de figures politiques ». De la droite dure et aussi du Front national, avec Marion Maréchal Le Pen lorsqu'elle parle de « la France fille aînée de l'Église » qui « est en passe de devenir la petite nièce de l'Islam ».

Il y a là « une responsabilité des politiques. Ces réflexes racistes sont, aujourd'hui, banalisés, presque encouragés, par un certain discours politique qui tend à stigmatiser des populations d'origine étrangère. Cette libération du discours d'exclusion, voire du discours raciste, est démultipliée par la facho-sphère sous couvert d'anonymat, ce qui renforce la violence des propos ».

Jean Garrigues fait aussi

un parallèle avec les années 30 à Orléans, « lorsque Jean Zay (ministre sous le Front populaire) subissait des attaques antisémites », et avec la fin des années 60, lorsque des commerçants juifs ont été accusés de kidnapper des jeunes filles.

Certes, Mathilde fait l'objet « d'un type de racisme différent » et « cela ne veut pas dire que la population du Loiret ou d'Orléans est prédisposée à ce type de comportement ». Mais cela signifie « qu'il y a des résurgences, des réflexes d'exclusion qui sont encore présents dans la société française et qui semblent de plus en plus banalisés ».

Anne-Marie Coursimault

(\*) Pour en savoir plus, lire notre interview sur [www.larep.fr](http://www.larep.fr)

## RÉACTIONS

**Michel Ricoud (élu communiste orléanais).**

« Tout le monde sait que je ne suis pas un "fan" des Fêtes johanniques ». Mais, ce déferlement de haine, de racisme, émanant des milieux d'extrême droite, me scandalise et m'écœure. La nomination de Mathilde pour incarner Jeanne en cette année 2018 représente une évolution très positive que je tiens à souligner ».

**Jean-Pierre Sueur (sénateur socialiste).** « Aujourd'hui, nous devons être bien sûr tous unis autour de Mathilde, et de celles et ceux qui l'ont choisie, pour dénoncer ces paroles abjectes et rappeler que le message de Jeanne d'Arc a une dimension universelle ».

# Polémique sur Jeanne d'Arc 2018

## dossier

# « qui ont insulté ma fille »

Illustration de l'ampleur prise par la polémique, Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité femmes-hommes, a pris la défense de Mathilde. Le sujet dépasse, désormais, les frontières.

Nicolas Da Cunha  
nicolas.dacunha@centrefrance.com

Elle n'a pas tardé à réagir. Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité femmes-hommes, s'est fendue, jeudi, d'un tweet. « Tout mon soutien à Mathilde Edey Gamassou. Jeanne d'Arc n'appartient pas aux identitaires. L'Histoire de France non plus. La haine raciste de la facho-sphère n'a pas sa place dans la République française ».

Un message clair posté sur les réseaux sociaux. « Oui, j'ai été profondément choquée, a-t-elle justifié, hier, sur France Bleu Orléans. D'abord, parce qu'on est face à, entre guillemets, du "racisme ordinaire" qui est totalement inacceptable et qui n'a pas sa place dans la République française, et par cette forme d'appropriation du symbole de Jeanne d'Arc. C'est une



SECRÉTAIRE D'ÉTAT. Marlène Schiappa pourrait se déplacer à Orléans le 8 mai. PHOTO AFP

héroïne de toute la France et l'histoire de France n'appartient pas au mouvement identitaire. Et puis, enfin, c'est une toute jeune fille qui s'engage, qui souhaite incarner des valeurs, représenter la religion qui est la sienne puisque c'est un des critères pour être Jeanne d'Arc. On s'acharne sur cette jeune fille de 17 ans qui est bénévole et qui a envie de s'engager pour son pays ».

« Internet n'est pas une zone de non droit »

La secrétaire d'État prévient. « Nous sommes en contact avec tous les préfets et nous sommes en train d'étudier les suites à donner. Mais, effectivement, je crois qu'il est important de rappeler qu'Internet n'est pas une zone de non droit, que les injures à caractère racistes sont interdites dans la République française, qu'il faut faire respecter la loi. Donc, nous sommes en train de voir par quel biais nous le ferons. J'appelle à

plus de sévérité avec les réseaux sociaux ».

### Polémique reprise à l'étranger

Aujourd'hui, Marlène Schiappa n'exclut pas un déplacement à Orléans, le 8 mai, pour soutenir la jeune Orléanaise. « Nous ne sommes pas au courant, nous n'avons reçu aucun courrier, assurait, hier soir, la mairie d'Orléans. Mais si cette polémique génère des envies de venir aux Fêtes johanniques, certains auront leur place dans la tribune d'honneur. C'est l'esprit des fêtes. » Le nom de l'invité d'honneur, lui, devrait être dévoilé en avril.

Une chose est sûre : l'intérêt pour la 589<sup>e</sup> édition s'annonce particulier. Le tumulte des dernières heures a franchi les frontières. Des journaux allemand, anglais et polonais ont repris l'information. Les télévisions se sont arrêtées, également, sur la polémique.

L'association Orléans Jeanne d'Arc réfléchissait à offrir une nouvelle visibilité aux fêtes ; à élargir les horizons. Mathilde Edey Gamassou y a contribué. Malgré elle. ■

## Le procureur ouvre une enquête visant deux messages racistes

Une Jeanne d'Arc métisse. Le choix, révélé lundi, de Mathilde Edey Gamassou pour incarner la Jeanne d'Arc des Fêtes johanniques 2018 a déclenché un torrent de boue sur les réseaux sociaux. En cause : la couleur de peau de l'adolescente jugée, par certains « identitaires » ou « patriotes » autoproclamés, incompatible pour incarner l'héroïne de l'Histoire de France.

Ce déchaînement d'insultes, de blagues douteuses et de messages insidieux ou ouvertement racistes n'a pas échappé au procureur de la République d'Orléans qui a décidé, mercredi soir, d'ouvrir une enquête préliminaire pour incitation et provocation publique à la haine raciale.

### « La ligne rouge est dépassée »

Dans cet océan de messages, « le parquet a repéré deux tweets dont l'un compare cette jeune fille à un babouin. Clairement, la ligne rouge est dépassée. Il s'agit de propos scandaleux qui tombent sous le coup de la loi », explique Nicolas Bessone qui n'a donc pas attendu un quelconque signalement (des

autorités ou autre) pour se saisir de l'affaire.

Le second tweet, envoyé en réponse au premier, montre une photo de bananes.

Le procureur de la République d'Orléans précise que ces faits sont passibles de cinq ans de prison. Un message envoyé à tous ceux qui seraient tentés de persévérer dans cette voie. « Il faut que tout le monde se calme car le parquet sera vigilant », prévient Nicolas Bessone.

Pour mémoire, en 2014 et 2016, une ex-candidate FN aux municipales et le directeur du journal Minute avaient été condamnés par la justice pour des attaques du même acabit visant la ministre de la Justice de l'époque, Christiane Taubira.

### Identifier les auteurs sur Twitter

Dans le cas de l'affaire Jeanne d'Arc, la difficulté va consister à identifier les auteurs des messages incriminés, qui ont agi sous pseudonyme... et qui se sont empressés de supprimer leur compte devant la



JUSTICE. Nicolas Bessone n'a pas attendu de recevoir des signalements pour se saisir de l'affaire. PHOTO D'ARCHIVES

### Pharos, une plateforme de signalement à disposition

Sous-préfet à Orléans entre 2008 et 2009, Frédéric Potier est aujourd'hui délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. Jeudi, il a marqué son « soutien total » à Mathilde Edey Gamassou et a salué le choix d'Orléans. Choqué par certaines réactions publiées sur les réseaux sociaux, le haut fonctionnaire ne se dit malheureusement « pas surpris » : « Il y a beaucoup de haine et d'intolérance. C'est quelque chose que l'on combat. D'ailleurs, le Premier ministre présentera un plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme

le 19 mars. » Dans cette affaire Jeanne d'Arc, « nous allons regarder tout ce qui se publie sur les réseaux sociaux », garantit Frédéric Potier. Ce préfet rappelle au passage l'existence de Pharos (Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements) prévue pour transmettre les contenus ou comportements illicites sur la Toile : « J'appelle tout le monde à l'utiliser, nous serons très vigilants. » Le délégué se réserve aussi la possibilité de saisir « les grands acteurs des réseaux sociaux ». Pharos : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>.

tourneure (judiciaire) prise par les événements.

L'enquête a été confiée aux policiers de la sûreté départementale d'Orléans. Des réquisitions sont en cours auprès du réseau social Twitter. Mais les démarches auprès de la société américaine, qui n'est pas connue pour l'empressement avec lequel elle transmet ses données, seront sans doute longues avant d'aboutir.

### Un dossier qui va s'étoffer ?

D'ici là, l'enquête ouverte par le procureur d'Orléans pourrait s'étoffer. Depuis mercredi, la mairie d'Orléans comme la préfecture s'intéressent également à ces messages haineux qui circulent sur la toile et auraient effectué des captures d'écran.

Si ces éléments n'ont pas encore été transmis au parquet, ils pourraient l'être prochainement, sur la base de l'article 40 du code pénal qui prévoit que « tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République ». ■

Alexandre Charrier